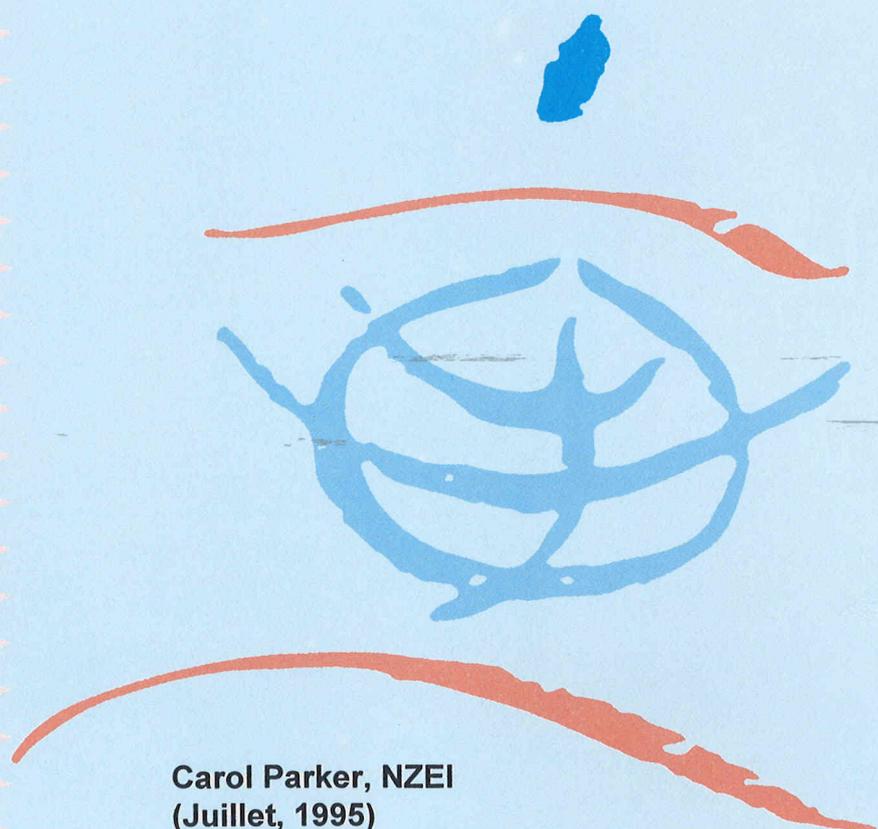




# LES FEMMES ET L'ECONOMIE



Carol Parker, NZEI  
(Juillet, 1995)



**Education International / Internationale de l'Education / Internacional de la Educación**  
**Boulevard Emile Jacqmain 155**  
**1210 Brussels / Bruxelles / Bruselas**  
**Belgium / Belgique / Bélgica**

**Tel : + 32.2.224.06.11**  
**Fax : + 32.2.224.06.06**

## LES FEMMES ET L'ECONOMIE

### Introduction

Les femmes des pays en voie de développement et des pays industrialisés ont été, au cours de l'histoire, et sont encore à ce jour, immanquablement désavantagées par la place qu'elles occupent dans l'économie. Ce papier met brièvement en évidence six domaines dans lesquels des changements doivent être faits pour assurer que les femmes aient une chance de se tailler une place égale à l'homme dans le cadre de l'économie locale, nationale ou internationale. Il est inévitable que tout papier de cette nature ait trait uniquement à des domaines importants pour certains et omette des thèmes en intéressant d'autres. Il s'agit là d'un début.

- (i) Les femmes et le travail
- (ii) L'impact de l'économie de marché sur les femmes
- (iii) L'ajustement structurel
- (iv) Législation et conventions
- (v) Politiques de retraite et restrictions sur la propriété
- (vi) Appartenance syndicale

#### (i) Les femmes et le travail

'Pour qu'une femme soit égale à l'homme, il faut qu'elle ait accès aux ressources de la société. L'égalité de la femme par rapport à l'homme commence par sa capacité à participer pleinement et sur un pied d'égalité avec l'homme à une activité lucrative. Néanmoins, il s'agit seulement d'un premier pas vers l'égalité. Cette activité doit lui fournir les ressources suffisantes pour être indépendante d'un point de vue économique. Sans un engagement clair et des efforts significatifs de la part des gouvernements pour fournir de nouvelles opportunités assorties de ressources appropriées aux femmes, de la même façon qu'aux hommes, le nombre de femmes et d'hommes contraints à lutter pour la survie augmentera de manière dramatique. Sans une distribution plus équitable des ressources mondiales, le secteur informel croîtra de manière substantielle puisque femmes et hommes s'engagent dans des activités tant illégales que légales afin d'obtenir les ressources nécessaires à leur survie. Par conséquent, femmes et enfants du monde entier supporteront le fardeau disproportionné de la douleur et de l'agonie associées à l'augmentation de la pauvreté et de la faim.<sup>1</sup>

Les femmes sont constamment au travail, qu'elles soient payées ou non. Les premières considérations que les gouvernements doivent prendre en compte sont les suivantes:

- assurer une distribution équitable du travail rémunéré,
- s'assurer que les conditions dans lesquelles le travail rémunéré est entrepris prend pleinement en compte la responsabilité individuelle et sociale du travail domestique non rémunéré,

- s'assurer que la responsabilité du travail domestique non rémunéré est répartie entre les familles, d'autres groupes et le gouvernement,
- s'assurer que des opportunités sont fournies dans toutes les situations pour que les femmes entreprennent n'importe quel travail et obtiennent de l'avancement sans discrimination de sexe ou de salaire.

La mondialisation des économies et la crise économique mondiale continue affectent les femmes dans toutes les parties du monde.

Dans les pays industrialisés "riches", où une pauvreté relative et absolue a fait son apparition dans des proportions sans précédent, des millions de gens sont sans emploi. Pourtant, ce sont les pauvres des pays en voie de développement qui, vu l'absence de tout système de sécurité sociale pour les soutenir, portent le plus lourd fardeau.

Il semble qu'on n'ait porté que bien peu d'attention à la question de savoir dans quelle mesure la crise économique mondiale a été causée par la discrimination contre les femmes et par le fait que, dans tous les pays, leur rôle dans les domaines économique et social n'a pas été pris en compte.<sup>12</sup>

#### (ii) L'impact de l'économie de marché sur les femmes

Le développement de l'économie de marché signifie inévitablement un intérêt croissant pour les entreprises privées, l'individualisme et le retrait de l'Etat des affaires liées au soutien des citoyens.

Les femmes sont désavantagées par ces politiques, car leurs emplois sont de plus en plus précarisés, ramenés à des salaires moindres et à des occupations temporaires plutôt qu'à des places permanentes permettant la promotion.

Comme l'économie de marché ronge de plus en plus les infrastructures étatiques, des pertes d'emploi dans le secteur public se sont produites, l'instabilité sur les marchés boursier et immobilier a augmenté, de même que les pressions sur les travailleurs, étant donné l'accroissement du chômage et de la concurrence professionnelle.

Dans ces conditions, les travailleuses sont les plus frappées par des résultats négatifs. La "flexibilité professionnelle" signifie une main-d'oeuvre moins chère et plus "jetable". La discrimination au plan du revenu devient plus prononcée vu que les hommes occupant des postes à temps plein bénéficient d'augmentations de salaire et de promotions alors que les femmes entrent dans des emplois plus précaires et souvent à temps partiel.

Plus grave encore, dans l'agriculture, les femmes sont désavantagées, particulièrement dans les pays en voie de développement qui ont introduit les théories de l'économie de marché.

L'analyse montre que le déclin de l'emploi et du revenu dans le secteur formel a un

impact sur les activités domestiques des femmes. De la même façon, elle indique qu'une diminution du revenu agricole augmente le temps que les femmes passent à des travaux non rémunérés. Les coupures financières dans le secteur des services, de l'éducation et de la santé sont une charge supplémentaire. Même si les femmes sont éduquées et qualifiées, il apparaît que leur nombre, sur le marché de l'emploi, n'est pas égal à celui des hommes.

Les inégalités entre hommes et femmes au point de vue des salaires, de la distribution des ressources et du temps, augmentent au fur et à mesure que l'économie de marché s'installe.

### (iii) Ajustement structurel

L'impact des mesures d'ajustement sur le bien-être social des peuples du Tiers Monde a été dramatique. Alors que les effets sociaux des processus d'ajustement deviennent plus apparents, il est clair que le fardeau principal est porté par ceux qui sont le moins capables de le supporter - les pauvres et les plus vulnérables, particulièrement les femmes et les enfants.

La malnutrition est en augmentation, des maladies refont leur apparition, les taux de fréquentation des écoles sont en chute et les taux d'abandons scolaires en hausse. Bref, le progrès social des décennies précédentes est paralysé peu à peu ou même repart en sens inverse.<sup>13</sup>

Il est impossible de ne pas constater que les politiques d'ajustement structurel ont mis le poids le plus lourd sur les femmes pauvres qui gagnent moins, possèdent moins et contrôlent moins.

Selon 'The Invisible Adjustment: Poor Women and the Economic Crisis' (L'ajustement invisible: les femmes pauvres et la crise économique): "L'un des effets a été le prolongement à la fois des journées de travail rémunérées et non rémunérées, dans une situation d'incertitude et de vulnérabilité généralisées."

Les réductions des services sociaux signifient généralement que les filles sont tout de suite plus désavantagées lorsqu'on leur retire la possibilité d'aller à l'école. Lorsque les subsides sont coupés, que les salaires sont à la baisse et les prix à la hausse, gênant le pouvoir d'achat des femmes en tant que fournisseuses de nourriture, celles-ci doivent plus que jamais se battre chaque jour pour assurer la survie de leur famille.

Partout dans le monde, les femmes sont des travailleuses sociales et des productrices. Elles s'occupent des malades, des personnes âgées et de ceux qui ne peuvent pas prendre soin d'eux-mêmes. Ce travail informel n'est pas considéré comme productivité économique. Il est supposé que les femmes peuvent étendre le temps dont elles disposent pour aller chercher plus loin des produits et des aliments moins coûteux pour leur famille, et pour s'occuper des besoins familiaux. Lorsque les femmes doivent accepter des travaux précaires peu rémunérés, alors que les hommes perdent leur emploi permanent, cela constitue un double fardeau pour

elles.

(iv) Législation et conventions

Les Nations Unies, l'Organisation Internationale du Travail et de nombreux gouvernements ont introduit de nombreuses conventions et articles de loi afin de protéger les droits économiques et sociaux des femmes. Le début de la crise économique mondiale et les programmes d'ajustement structurel ont vu une réduction du progrès vers l'égalité et une pression de la part de certains gouvernements pour le retrait de la législation sur l'égalité des salaires pour un travail égal. Beaucoup de pays en voie de développement ne reconnaissent pas la législation sur l'égalité des salaires comme chose nécessaire. De plus, beaucoup d'employeurs croient que les employées sont plus coûteuses et moins productives que les hommes. Ceci est souvent lié au rôle des femmes dans l'éducation des enfants et à la législation qui requiert que les employeurs supportent les frais des congés de maternité. Les employeurs considèrent également que les femmes ont des taux de roulement et d'absentéisme supérieurs à ceux des hommes. Il a été prouvé que ces considérations sont incorrectes. De fait, la discrimination de la part de l'employeur provoque l'exclusion des femmes de certaines occupations et, alors que les femmes sollicitent des emplois pour lesquels les employeurs n'ont pas de préférence pour les hommes, l'augmentation de l'offre de main-d'oeuvre fait baisser les salaires.

*Beller (1982) remarque*

'Si on refuse l'accès de plus de la moitié de la population à 60 % des occupations, celle-ci étant entassée dans quelques places à des salaires moindres, l'égalité des chances n'existe pas.'<sup>4</sup>

(v) Politiques de retraite et restrictions sur la propriété

L'inégalité engendrée par de nombreuses politiques économiques place les femmes dans une situation extrêmement difficile lorsqu'elles doivent prendre soin d'elles mêmes en vieillissant.

Les allocations de retraite, les taxes, la sécurité sociale, les assurances, les politiques médicales et le crédit sont dans la plupart des cas toujours centrés sur l'homme qui gagne un revenu de travail permanent. Par conséquent, les femmes, cantonnées à un petit pourcentage d'emplois disponibles, non permanents, à des taux de salaire moindres, et interrompus par des congés de maternité, n'ont aucune chance de bénéficier des types de sécurité que les travailleurs masculins attendent et reçoivent.

Jusqu'à ce que la législation oblige les gouvernements et les employeurs à prendre des dispositions tenant compte des droits des femmes, celles-ci continueront d'être désavantagées. Cela inclut la mise en place de stratégies permettant aux femmes de chaque pays d'hériter de biens, de travailler en-dehors du foyer, de posséder des biens de plein droit plutôt qu'en tant que compagne d'un partenaire.

Toutes ces questions doivent être traitées de sorte que les femmes cessent d'endurer le manque de dignité dû à la pauvreté ou à un faible revenu à la retraite ou lorsqu'elles deviennent plus âgées.

(vi) Appartenance syndicale

'Le mouvement syndical a été fortement affecté par la crise économique mondiale, l'incidence dramatique de la dette toujours grandissante des pays du Tiers Monde, le cercle vicieux du chômage, l'effondrement des structures d'emploi, les vagues successives d'introduction de technologies sans cesse renouvelées et les mesures de rationalisation inquiétantes. Dans une foule de pays qui se sont récemment engagés dans un processus de démocratisation et de passage à l'économie de marché, les travailleurs et leurs représentants ont quelque peu perdu leur position, à la suite de la disparition soudaine du système monolithique d'organisation, des lois d'ajustement structurel en découlant, et de l'ampleur de la variété des programmes d'éducation et de formation à entreprendre. L'égalité des chances est un concept qui est toujours en lutte pour la recherche de sa pleine expression.<sup>15</sup>

L'augmentation du chômage à travers le monde a augmenté l'activité professionnelle du 'secteur informel', en en augmentant en même temps la vulnérabilité. L'acceptation de l'économie de marché menace et détruit les droits de beaucoup de travailleurs par le mépris délibéré et parfois ignorant de la législation et des conventions éthiques. Le danger est que les lois de la concurrence commerciale deviennent les seuls arbitres du progrès social.

Les syndiqués devront prendre conscience de leurs droits et continuer à lutter pour ceux-ci. Dans tout ce tourbillon de changement, les femmes sont encore les principales victimes. Les syndicats doivent résoudre certaines questions pour faire en sorte que les femmes soient protégées et soutenues. Ils devront trouver les moyens d'encourager la participation féminine à tous les niveaux de l'organisation syndicale.

Conclusion

Cette année, 10 ans après la décennie des femmes, les membres de l'Internationale de l'Education feraient bien d'insister pour que leur pays et leur organisation mettent en oeuvre les "Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme", adoptées en 1986 par les Nations Unies.

'Les stratégies reconnaissent que des mesures doivent être prises pour assurer en pratique la réalisation du droit au travail et l'égalité d'accès des femmes à toute la gamme d'activités économiques. Elles soulignent le besoin de:

- faire en sorte que les constitutions et législations nationales prévoient l'égalité totale entre hommes et femmes en ce qui concerne leurs droits et obligations professionnels, ainsi que sociaux, politiques et familiaux;

- prendre des mesures spéciales pour ratifier et mettre en oeuvre, dans la législation nationale, les Conventions et Recommandations internationales du travail appropriées concernant les droits des femmes à l'égalité des chances liées à l'emploi (une rémunération égale pour un travail de valeur égale, des conditions de travail égales, la sécurité d'emploi et la protection en cas de maternité);
- étendre la ratification et la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
- concevoir, planifier, exécuter et surveiller des programmes visant à la fois l'élimination du chômage et la promotion de la sécurité d'emploi, étant donné que dans de nombreux cas, les femmes représentent une part disproportionnée du chômage total;
- accorder une plus grande attention, dans le cadre global des politiques de développement des ressources humaines, à la formation professionnelle et de gestion, ainsi qu'aux systèmes d'accès à l'éducation et à la formation; cela inclut l'identification de pratiques discriminatoires dans l'éducation et la formation et la prise en considération des femmes, de manière urgente;
- fournir une réponse appropriée à l'impact de la technologie sur la participation des travailleurs en général et la condition des femmes sur leur lieu de travail, particulièrement grâce à l'identification des secteurs de croissance offrant un potentiel d'emploi aux femmes, à la diversification des occupations féminines - y compris à des niveaux de compétence, de responsabilité et de rémunération supérieurs - et à l'augmentation de l'accès des femmes au travail indépendant et aux coopératives;
- renforcer les mesures en rapport avec la sécurité et la santé sur le lieu de travail, l'horaire et l'organisation de travail, la protection en cas de maternité, les services de crèches, les programmes de sécurité sociale et l'harmonisation des responsabilités professionnelles et familiales (y compris la reconnaissance de l'égalité des droits des gens mariés et de la valeur du travail ménager).<sup>16</sup>

---

1. "Women in the World of Work" (Les femmes dans le monde du travail), OIT-Genève.

2. "Women and the World Economic Crisis" (Les femmes et la crise économique mondiale), Jeanne Vickers.

3. "Women and the World Economic Crisis" (Les femmes et la crise économique mondiale), Jeanne Vickers.

4. "Equality for Women in Employment" (Egalité d'emploi pour les femmes), OIT 1993.

5. "Education ouvrière", OIT 1993.

6. 1986 "Les stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme" adoptées par la Conférence Mondiale pour réexaminer et évaluer l'application de la décennie de la femme des Nations Unies: Egalité, Développement et Paix, Nairobi, juillet 1985. New York.